Juillet 2017 Numéro 7

La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page 1 Le mot du maire
Page 2 Brèves de conseil
Page 4 Blanche le Coustumer
Page 5 Nouvelle secrétaire
Page 7 Travaux 2017
Page 8 Dans le rétro
Page 9 Divers
Page 10 Empreintes d'artistes
Page 11 Panneau d'informations touristiques
Page 12 Jeux

Directeur de publication : ***Bernard Rohou***

Conception, publication : ***Commission communication***

Distribution : ***Joseph et Laurent***

Impression : ***Perigraphe***

Prochain numéro : ***janvier 2018***

Tirage : ***350 ex.***

Contact : ***plelauff@sfr.fr***

Internet : ***www.plelauff.fr***

Facebook : ***Commune de Plélauff***

Le mot du Maire

Avec l'arrivée de l'été, le début des vacances, c'est aussi la page de ce premier semestre qui se tourne, un premier semestre où l'actualité aura été très largement habitée par les élections allant des primaires au sein des partis aux législatives en passant par les présidentielles.

Quels que soient les résultats de ces votes qui, n'en doutons pas, réjouissent certains quand ils en attristent d'autres, ce sont des moments importants que nous venons de vivre. Voter est un droit mais aussi un devoir que nous ne devrions point négliger car c'est par cette action que nous choisissons les femmes et les hommes qui conduiront les destinées du pays et dont les décisions ne seront pas sans prolongements sur nos politiques locales.

Nous serons attentifs, en tant qu'élus locaux, aux propositions du nouveau gouvernement, à l'attention qu'il portera aux collectivités et plus particulièrement aux petites collectivités : aménagement du territoire et réformes territoriales, fiscalités et dotations. Nul doute que notre avenir et les actions que nous serons amenés à engager au cours des tous prochains mois seront conditionnés aux orientations nationales en matière d'aide aux collectivités.

Mais, tel un roman, cette première page trimestrielle étant fermée, c'est une autre, plus locale qui s'ouvre. Depuis les derniers jours de juin et cette première quinzaine de juillet, c'est un autre visage qui vous accueille à la mairie. Odile, après 39 ans de service à la mairie de Plélauff, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée à ce poste par Elodie que vous découvrirez plus amplement en page intérieure, un changement de personnel qui donne aussi lieu à quelques modifications dans le fonctionnement.

Cette période estivale qui est aussi celle des vacances, des festivités et des rencontres, où loisirs et culture se côtoient de plus en plus, verra se renouveler à Plélauff, le festival « Empreintes d'artistes » du 28 juillet au 13 août, un festival qui, souhaitons-le, inscrira notre commune dans la durée et dans le temps dans un projet culturel d'une certaine ampleur.

Aussi en attendant de vous y retrouver, nombreux, au vernissage qui aura lieu le 5 août et auquel vous êtes tous invités, je vous souhaite santé, sérénité et douceur du temps.

B. ROHOU

Brèves de conseil

Retrouvez la totalité des comptes rendus sur www.plelauff.fr

Recensement 2017

Le recensement de la population s'est achevé courant février. Le traitement des données par l'INSEE étant relativement long, les résultats officiels seront publiés en décembre de cette année.

Chemin Montplaisir

Ce chemin très dégradé lors de l'exploitation forestière va être empierré à nouveau pour un montant de 2200€.

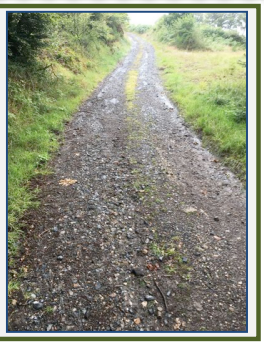

Clôture aire de jeu

L'aire de jeu située à proximité immédiate de la salle des fêtes a été clôturée par les services techniques.

En effet, à de nombreuses reprises, des déjections canines avaient été signalées sur le sable et même parfois à l'intérieur des jeux.
Cette clôture devrait éviter que nos amies les bêtes viennent à nouveau salir cet espace très prisé des petits Plélauffiens !

Marché voirie

Les travaux de voiries de cette année concerneront essentiellement le quartier de la Carrière situé sur la droite de la route de Pontivy lorsque l'on « monte ».

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Le marché a été attribué à la société Pigeon « la moins disante » pour un montant de 39 609€.

Nouveau syndicat des eaux

L'application de la loi NOTRe entraîne la fusion de certaines structures. C'est le cas pour les trois syndicats des eaux qui concouraient à la distribution de l'eau sur notre région. Désormais le syndicat des eaux de Saint Maudez, celui de St Nicolas du Pelem et celui du Centre Bretagne ne font plus qu'un. Le nouveau syndicat s'appelle « Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Kreiz-Breizh (SMAEPKB).

Achats matériels

Suite à la fin des travaux en mairie, il était cohérent de renouveler le mobilier de la salle du conseil. De nouvelles tables (2970€) ont été achetées et de nouveaux stores (1100€) plus fonctionnels, ont été installés.

Le violent orage survenu début mars n'a pas épargné la mairie et l'ordinateur du secrétariat a rendu l'âme. Un nouveau a donc été acheté. Ce remplacement sera pris en charge par l'assurance.

Une sono portative a été achetée (218€). Celle-ci sert lors des cérémonies se déroulant en extérieur.

Le maniement d'un tracteur, lorsque le chargeur est utilisé, demande une grande maîtrise et la présence à l'arrière d'un contre poids sécurise nettement la conduite. Une masse à remplir de béton sera achetée. (500€)

Contrat Jean Paul Le Boëdec

Le Contrat de Jean-Paul Le Bouédec, employé communal sera renouvelé pour une nouvelle période de six mois.

Rappelons qu'il s'agit d'un contrat aidé de 20 heures par semaine, financé à près de 80% par l'Etat.

Jean Paul aide les employés communaux dans de nombreuses tâches : désherbage, fleurissement, arrosage, peinture, travaux divers, etc.

Budget communal et budget assainissement

Les budgets communaux ont été votés fin avril. Pour la commune, la section « fonctionnement » a été revue à la baisse de manière à augmenter la section « investissement ». Ceci permettra de solder les travaux faits en 2016.
Pour l'assainissement, la baisse de la section « investissement » permet d'anticiper la future prise de compétence par la Communauté de communes.

Budget communal	*2016*	*2017*
Fonctionnement	**467 490 €**	**435 080 €**
Investissement	**306 808 €**	**353 309 €**
Budget assainissement		
Fonctionnement	**81 650 €**	**81 600 €**
Investissement	**86 672 €**	**39 194 €**

Chemin des écoliers

Une haie de différentes espèces de spirée a été plantée sur le talus du chemin des écoliers. Cette haie permettra de mieux marquer la séparation entre la route et le chemin.

A noter que ce travail a été effectué en partenariat avec les services techniques de la commune de Gouarec. (Conseils pour le choix des arbustes, achat groupé.)

Subventions exceptionnelles

Deux subventions ont été accordées récemment par le conseil municipal. La première d'un montant de 200€ au club de billard « Mission impossible » afin d'aider cette association plélauffienne à organiser un déplacement à Giens (45). Cette année encore, les Plélauffiens ont été sélectionnés pour participer à ce grand rendez-vous annuel qu'est la finale des champions AFEBAS (Association Française des Exploitants de Billard Anglais Superleague).

La deuxième subvention concerne le CEKB (comité d'entraide du Kreiz breizh). Cette association spécialisée dans les services d'aide à la personne est en grande difficulté financière. Une possible fusion avec le SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile du Corong), lui permettrait d'atteindre la taille critique nécessaire à son équilibre financier. Cette fusion ne prendrait effet qu'à l'automne. En attendant et afin de pouvoir honorer tous les salaires, la décision a été prise de solliciter les communes concernées à hauteur de 1€ par habitant. Ce qui correspond pour la commune à une subvention d'environ 700€.

Travaux supplémentaires de voirie

Des travaux de voirie supplémentaires vont pouvoir être menés cette année. Ce sont les routes du Pouldu et de Parc Bihan, très dégradées, qui seront traitées à l'automne.

Échelle de crue

Le SAGE Blavet va poser une échelle de crue sur le pont situé en bas du bourg. Le but étant de mieux surveiller le comportement du canal en période de crue.

A cet effet, la pile du pont a été nettoyée par Dominique le Corre de Plélauff.

Frais scolarité Gouarec

Les frais de scolarité pour les élèves fréquentant l'école publique de Gouarec sont de 1 154€ pour l'année scolaire 2016/2017.

Il reste à payer pour l'année 2015/2016, un reliquat de 2 365€.

Au total c'est donc la somme de 13 892 € qui sera versée à la commune de Gouarec au titre des frais de scolarité.

Mobilier de bureau

Avec le changement de secrétaire, il était opportun de changer le mobilier du secrétariat. Un bureau ainsi qu'une armoire de rangement ont été achetés pour un montant de 438€.

Connaissez-vous Blanche Le Coustumer ?

Probablement pas. Cette femme originaire de Plélauff fût la plus jeune conseillère municipale de France.

Nous reproduisons ici l'intégralité de l'article paru dans Ouest-Eclair le 23 mai 1941.

Remerciements à Pierre le Dour ainsi qu'aux Cahiers du Poher.

Blanche, exercera le métier de sage-femme à Gourin.

Elle fut la première plus jeune femme élue conseillère municipale de France en 1941. Comment est-ce possible, puisque le droit de vote et d'éligibilité n'est accordé aux femmes que le 21 avril 1944, et qu'elles votent pour la première fois lors des élections municipales le 29 avril 1945 ?

Et pourtant dès 1925 huit femmes furent élues conseillères municipales en France, dont une bretonne de Douarnenez Joséphine PENCALET l'instigatrice de la grève des sardinières (les Penn-sardin).

Son élection fut invalidée par le préfet du Finistère puis par le Conseil d'État six mois plus tard.

Article du 23 mai 1941, paru dans *OUEST ECLAIR*

Une information d'agence signalait dernièrement que la plus jeune conseillère municipale de France, âgée de 28 ans avait été choisie à Ruelle, (Ville de Charente) en la personne d'une assistante sociale, Melle Marguerite Bonithon. Mais ce record est déjà battu, de deux ans, et c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de rendre visite à Mme Conan sage-femme à Gourin, qui a été appelée à siéger au conseil municipal de cette charmante cité à l'âge de 26 ans.

Mme Conan nous reçoit fort aimablement, dans son coquet intérieur situé route de Carhaix. ***Originaire de Plélauff*** *à quelques kilomètres de là, Blanche Le Coustumer venait de s'installer voici quatre ans comme sage-femme à Gourin, où elle s'est acquis aussitôt une nombreuse clientèle qui a dépassé de beaucoup les limites de la commune.*

Mariée à un habitant de Gourin (Eugène-Corentin Conan le 10/05/1937), maman d'une délicieuse fillette âgée aujourd'hui de trois ans. Restée seule après la mobilisation de son mari, Mme Conan a mis à profit ce pénible labeur qu'elle accomplit vaillamment pour acquérir une connaissance très vive de la situation matérielle et des besoins de ses concitoyens.

« Il y a tant de misères à soulager à Gourin que malgré mes visites nombreuses je ne pourrai seule arriver à les connaître toutes. Aussi j'ai demandée aux médecins de m'aider, de me documenter.

C'est là mon seul désir : Être utile à mes concitoyens, et mieux les connaître pour mieux les aider. »

C'est avec plaisir que nous soulignons cette noble tâche que s'est fixée Mme Conan. Et nous sommes heureux aussi que l'attention des dirigeants se soit fixée sur elle, connaissant bien sa valeur et ses mérites.

C'est un honneur pour elle, sans doute mais aussi pour la petite ville de Gourin, qui possède la plus jeune conseillère municipale de France

Blanche est décédée à Vannes le 15 juin 2008.

Sources :

_BNF _Ouest éclair _ Wikipédia

Pierre LE DOUR

Blanche-Philomène-Mathilde LE COUSTUMER voit le jour à Plélauff le 20/05/1914 au foyer de Joseph-Marie et de Philomène-Anne-Marie Alexandrine FLAGEUL.

Son frère Raymond l'avait précédée d'une année, le 13/05/1913.

ÊTRE UTILE, C'EST LA MON SEUL DÉSIR

La plus jeune conseillère municipale de France est une sage-femme de Gourin

GOURIN (Morbihan), 23 mai. — (*De notre envoyé spécial*) :

Une information d'agence signalait dernièrement que la plus jeune conseillère municipale de France, âgée de 28 ans, avait été choisie à Ruelle, en la personne d'une assistante sociale, Mlle Marguerite Bonithon. Mais ce record est déjà battu, de deux ans, et c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de rendre visite à Mme Conan, sage-femme à Gourin, qui a été appelée à siéger au Conseil municipal de cette charmante cité à l'âge de 26 ans.

Mme Conan nous reçoit fort aimablement dans son coquet intérieur situé route de Carhaix. Originaire de Plélauff, à quelques kilomètres de là, Mlle Blanche Le Coustumer venait s'installer voici quatre ans comme sage-femme, à Gourin, où elle s'est acquis aussitôt une nombreuse clientèle qui a dépassé de beaucoup les limites de la commune.

(Suite page 2)

COMMUNIQUÉ OFF

Les sous-marins all en quelques jours de navires marc

BERLIN, 23 mai. — Le Haut munique :

Des sous-marins ont coulé, da terre, 9 navires marchands ennemis, parmi lesquels se trouvaient 3 bat vement 8.000, 10.000 et 13.000 tonn tonnes, lourdement chargé de m tonnes de navires ont été coulées d'opérations isolées.

(Lire la suite en

Un nouveau sourire à la mairie

C'est une page qui se tourne. Odile Daniel qui vient de faire valoir ses droits à la retraite après avoir passé 39 ans comme secrétaire de mairie, a quitté son poste début juillet. Elle est remplacée par Elodie Boscher, qui accueillera désormais les Plélauffiennes et Plélauffiens.

Bonjour Elodie, peux-tu en quelques mots nous dire pourquoi tu as posé ta candidature pour la mairie de Plélauff ?

Et bien je suis originaire de Saint Mayeux et j'y habite aujourd'hui. J'aime cette partie de la Bretagne qu'on nomme « le centre Bretagne ». J'y ai de très bons souvenirs d'enfance, je la trouve accueillante, les gens sont sympathiques. Vous avez compris que je ne souhaite pas du tout la quitter. Quand j'ai sû que le poste de secrétaire allait être vacant, j'ai tout naturellement postulé.

Quel a été ton parcours professionnel ?

Je suis titulaire d'un BTS ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole).

En 2009, j'ai suivi une formation MAT (métiers de l'administration territoriale) durant trois mois.

Et en décembre 2009 j'ai fait mon premier remplacement en mairie. C'était à Plélauff !

Ensuite, j'ai fait plusieurs remplacements en mairie (arrêts maladie, congés maternité) et depuis quatre ans je travaillais à la mairie de Lanfains, toujours dans le cadre d'un remplacement.

Quelles sont les particularités de ce poste par rapport à celui que tu occupais à Lanfains ?

A Lanfains, nous étions deux secrétaires. Ici je serai seule. Cela change beaucoup de choses. Je vais devoir gérer l'ensemble des tâches qui incombent à une secrétaire de mairie (Accueil, état-civil, budget, comptabilité, listes électorales, etc.)

Qu'as-tu envie de dire aux Plélauffiennes et Plélauffiens ?

Que je suis très contente de travailler à Plélauff et que je serai très heureuse de les accueillir en mairie.

J'essaierai d'être à la hauteur de leurs attentes dans la mesure de mes connaissances. Évidemment, un certain temps d'adaptation me sera nécessaire. Mais je ferai tout pour que ce temps soit le plus court possible !

Dans tous les cas, la porte du secrétariat vous sera toujours ouverte pour régler les problèmes… qui sont du ressort d'une mairie.

Enfin, je viens du pays Gallo et je ne comprends pas le Breton. Je veux bien l'apprendre, mais pour l'instant, il vaut mieux l'éviter !!!

Merci Elodie, les Plélauffiennes et Plélauffiens te souhaitent bonne chance et bon courage dans ton nouveau poste.

Elodie a un contrat de travail de 30 heures par semaine, par conséquent, les horaires d'ouverture au public du secrétariat sont légèrement modifiés.

Lundi : 9h-12h et 13h-17h.
Mardi : 9h-12h et 13h-17h.
Mercredi : 9h-12h. Fermé l'après-midi.
Jeudi : 9h-12h et 13h-17h.
Vendredi : 9h-12h et 13h-16h.

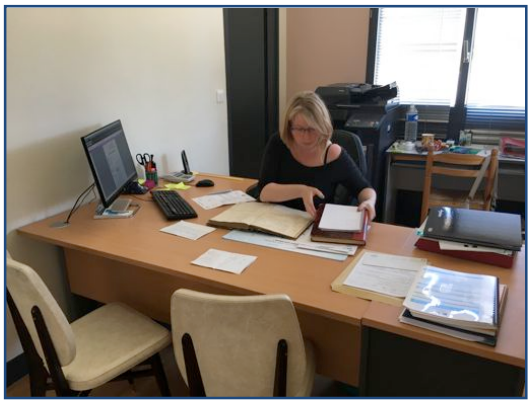

Elodie à son nouveau poste de travail.

Le mot d'Odile

A l'occasion de son départ en retraite, Odile Daniel adresse ces quelques mots aux habitants de Plélauff.

Après ce long parcours que représentent les années écoulées, 42 ans de travail, dont plus de 39 ans à Plélauff, j'ai décidé de donner un nouveau sens à ma vie.
J'aspire désormais à la tranquillité d'une existence bien remplie en me rapprochant de mes enfants et petits-enfants, et de ceux que j'aime.
Pas question bien sûr d'oublier les belles rencontres effectuées durant cette longue carrière, les collègues de boulot, les 5 maires avec lesquels j'ai travaillé, les différentes équipes municipales, certaines plus attachantes, ni les nombreux projets intéressants auxquels j'ai participé, notamment l'aménagement du Bourg, le plus remarquable.

J'ai beaucoup apprécié le contact avec les Plélauffiens, partagé leurs joies et leurs peines, et ils ont su aussi me témoigner leur gentillesse dans les moments difficiles. Je les en remercie chaleureusement.

Je ne quitte pas Plélauff. J'y ai tissé des liens forts pendant toutes ces années. Cependant j'aurai désormais plus de temps pour profiter de la région lorientaise, où j'ai posé mes valises depuis quelques années, et bien sûr à Locarn, ma petite commune de cœur.
La retraite, c'est une autre vie qui commence, le début d'une nouvelle aventure, la découverte de notre monde, de nombreux voyages en perspective, avec l'expérience comme bagage et le temps libre comme horizon...

Agenda, carnet

Agenda

Du 28 juillet au 13 août : exposition Empreintes d'artistes (voir le programme détaillé par ailleurs)
Le 2 septembre : Concours de boules + repas à partir de 19h de la Sté de chasse de Plélauff
Le 16 septembre : Repas des ainés salle polyvalente
Le 9 décembre : Tartiflette club de billard

Commémorations :

11 novembre : Journée d'hommage à tous les morts pour la France.

INFOS DIVERSES

Nombre d'entre vous ont probablement enfoui au fond de leur mémoire une histoire ou un fait remarquable concernant la commune de Plélauff.
La Gazette voudrait et pourrait faire partager ces souvenirs à l'ensemble de la population. Si vous connaissez une « histoire extraordinaire » ayant pour cadre notre commune, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou par mail à l'adresse ***plelauff@sfr.fr***.

RAPPEL RECENSEMENT OBLIGATOIRE
Nous vous rappelons l'obligation légale de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.
La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Celui-ci permet la convocation à la journée « *défense et citoyenneté* » et l'inscription sur les listes électorales. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pouvoir passer aucun concours d'Etat avant l'âge de 25 ans.
Le jeune doit se présenter à la mairie avec les documents suivants : livret de famille à jour et pièce d'identité.

Ils nous ont quittés

*21/1/2017 : Yvette MANCON, veuve LE NOGUES.
* 24/4/2017 : Joseph LE ROCH.

Ils sont arrivés

*01/01/2017 : Aélia LE GOIC chez Michaël LE GOIC et Stéphanie LE BRIS
*06/01/2017 : Sacha LE STER chez Pierre LE STER et Cindy LE QUERE
*11/02/2017 : Téa LE FRESNE chez Allan LE FRESNE et Laëtitia LE CHEQUER
*10/03/2017 : Léna QUEMENER chez Julien QUEMENER et Delphine LE BIHAN
*04/05/2017 : Maëline DERRIEN chez Sébastien DERRIEN et Christelle CHEVANCE

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits !

Aménagement touristique

L'aménagement touristique du bas du bourg devrait commencer avant la fin de l'année. Le permis de construire a été déposé. C'est le cabinet d'architecte Nicolas de Pontivy qui sera chargé de sa réalisation. Son coût avoisinera les 30 000 € Rappelons qu'il consiste en la construction de toilettes publiques et d'un point d'eau ainsi que d'un abri pique-nique. Ces équipements visent prioritairement les nombreux randonneurs du canal de Nantes à Brest. Un panneau d'information touristique (1,5 m x 1,5 m) sera également posé.

Etangs Le Guéné

Conjointement, les étangs Le Guéné seront aménagés : des pontons de pêche seront construits, un abri et des tables de pique-nique seront installés.

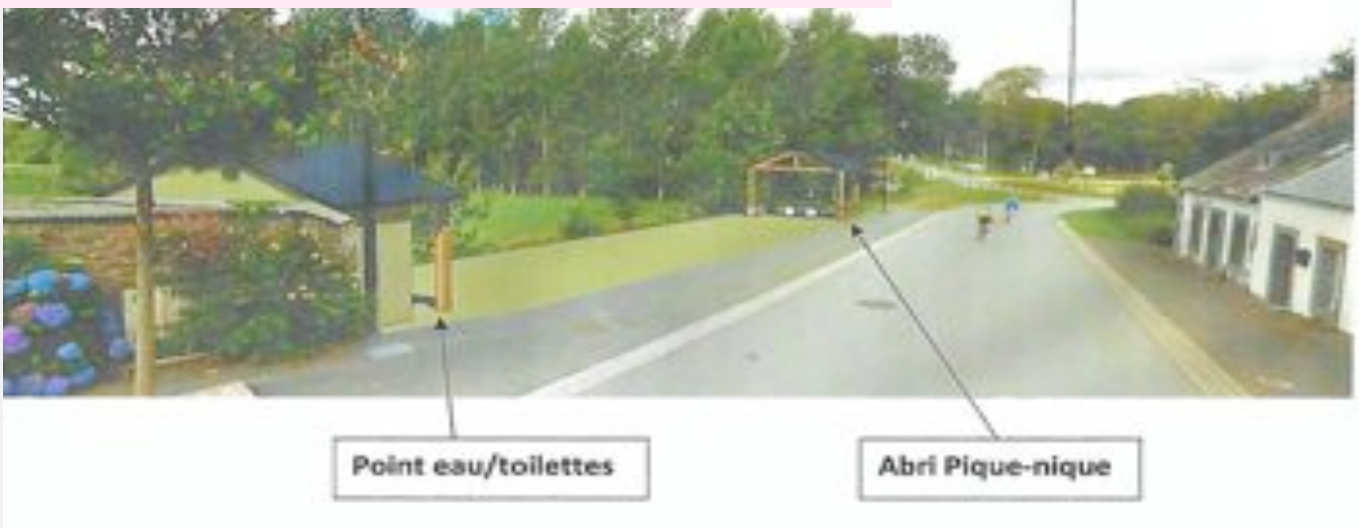

Quartier de la Carrière, route de Pontivy.

L'ensemble de la voirie sera repris. Les eaux pluviales seront traitées sur une partie. Coût des travaux (TTC) :
- Réfection de voirie en enrobé (2 000 m2) : 26 600 €
- Canalisations eaux pluviales (75 ml) : 13 000 €

C'est l'entreprise Pigeon de Lorient qui a obtenu le marché. Les travaux devraient débuter en septembre.

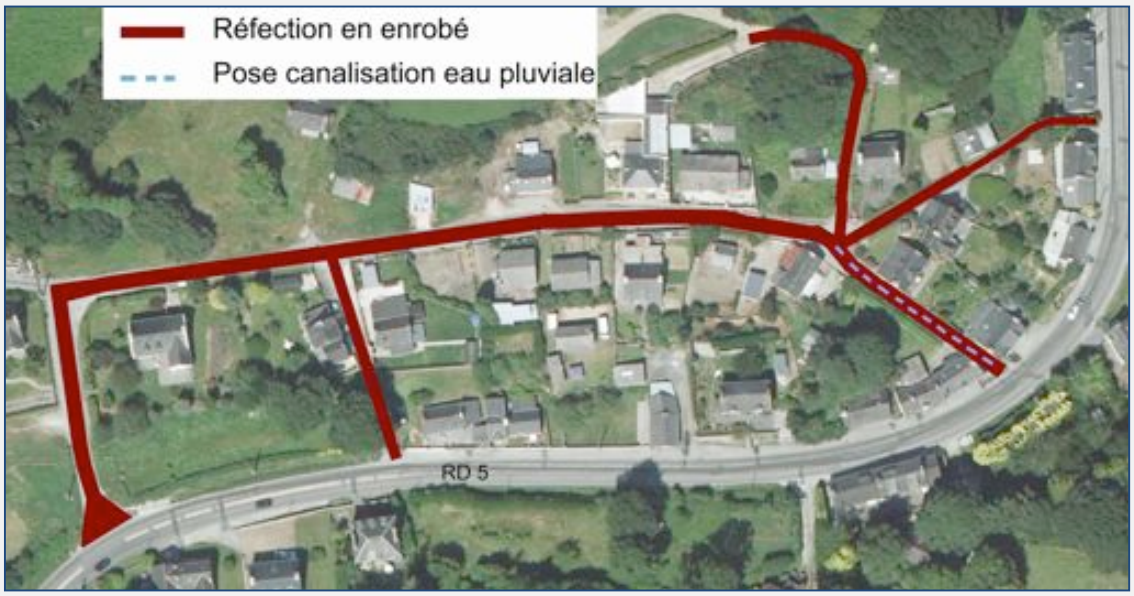

Dans le rétro…

En photo, un petit résumé de ces six derniers mois à Plélauff. Vous pouvez voir toutes ces photos et bien d'autres sur www. plelauff.fr dans la galerie photo.

1 2 3 4 : passage du tour de France des véhicules anciens.

5 6 : travaux et fin des travaux en mairie.

7 : chasse aux œufs du comité des fêtes.

8 9 : 90 ans de l'AAPPMAA la Plélauffienne.

10 : 4 scrutins successifs.

11 : le canal gelé en janvier.

12 : commémorations du 8 mai 1945.

13 : concours de boules du club de billard.

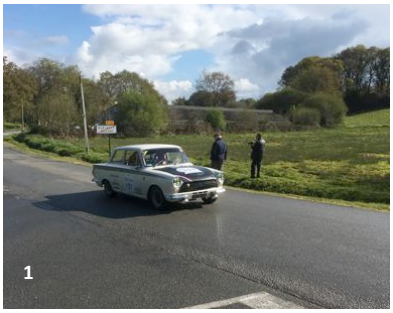

Frelon asiatique

Destruction nids de frelons asiatiques.

Désormais, la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la Communauté de communes, sous réserve de suivre scrupuleusement la procédure suivante : à la découverte d'un nid de frelons vous devez prévenir la ***mairie.*** Une personne viendra s'assurer qu'il s'agit bien du frelon asiatique. (S'il s'agit de frelons européens, la destruction du nid n'est en aucun cas remboursée par la Communauté de communes). S'il s'avère que c'est bien un nid de frelons asiatiques, ***c'est la mairie qui contactera directement l'entreprise*** choisie à savoir *NEATURER SAS.*

Tempête Zeus

Le 6 mars, en début de matinée, un bref mais fort coup de vent a causé des dégâts sur l'ensemble de la commune et de la région. Heureusement, ces dégâts n'ont été que matériels, aucune victime corporelle n'a été à déplorer.

Ce sont les réseaux, électrique et téléphonique, qui ont le plus souffert. Pour certains foyers, il aura fallu attendre plus de quinze jours avant un retour à la normale.

A Plélauff, très rapidement, il a fallu parer au plus urgent : dégager les voies d'accès presque toutes coupées par la chute d'arbres et venir en aide aux personnes pour lesquelles l'électricité est vitale.

C'est ainsi que dès 8h ce matin-là, l'ensemble du personnel communal aidé des conseillers disponibles était à pied d'œuvre, armé de tronçonneuses.

De plus,, une personne étant sous assistance respiratoire à domicile il a fallu très vite mettre à disposition le groupe électrogène de la commune.

La municipalité tient à remercier les personnes qui spontanément ont prêté main forte ou qui, dans le besoin, ont eu une attitude positive et constructive, en particulier et comme souvent, les agriculteurs qui ont aidé avec leurs engins à dégager les routes.

Pour l'anecdote, le coq de la chapelle a perdu une partie de son plumage, qui avait résisté aux tempêtes précédentes de 1987 et 1991. S'il fallait une preuve que ce matin du 6 mars « ça a vraiment soufflé fort ».

Photo mystère

Cette photo représente un détail d'un élément patrimonial de notre commune. Saurez-vous le retrouver ?

Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes au restaurant du bout du pont.

Envoyez votre réponse à : plelauff@sfr.fr ou par tph au 02 96 24 93 87

Réponse avant le 15 août. Tirage au sort si il y a plusieurs gagnants.

Bonne chance à tous !

Pour cette quatrième édition du festival, Serge Gicquel et Genkis, les organisateurs, se sont mis en quatre (!) pour vous concocter un programme haut en couleurs mais surtout riche en évènements de toute sorte. Cette édition fait la part belle à notre commune puisqu’un des temps forts s’y déroulera : le salon du livre investira la salle polyvalente du samedi 5 août au dimanche 13 août ! Également, et c’est une nouveauté cette année, un point restauration et rafraichissement sera mis en place sur le parking de la salle.

Mais au fait, c’est quoi exactement, le festival « Empreintes d’artistes » ?

Serge Gicquel

Initialement, le festival a été créé par la maison d'édition Ligne de légende. Créé en 2007 par Serge Gicquel & Genkis Genkkis, ligne de légende est une maison d’édition qui édite du livre, du livre d’artistes et du multimédia, toujours dans le domaine de l'Art.
Au fil des années elle a établi des partenariats avec le musée de l'Imprimerie de Nantes, l'atelier d'art Couleur dite parole peinte (Dordogne), l'imprimerie Cloître Imprimeurs, les papiers Fedrigoni (Italie).
Depuis, Empreintes d'Artistes a connu un succès important, aussi le festival est-il devenu autonome. Si ses créateurs sont toujours présents, l'équipe s'est étoffée de nombreux plasticiens et musiciens. Aujourd'hui Empreintes d'Artistes organise de nombreux évènements tout au long de l'année, en plus du festival estival; expositions, spectacles, ateliers et cours sur toute la Bretagne et plus largement en France...

Genkis Genkkis

A retenir

Le festival se déroule sur plusieurs communes : Glomel, Mellionnec, Gouarec, Saint Connan mais aussi Quimperlé.

A Plélauff, plusieurs lieux sont concernés : la salle polyvalente, la chapelle Notre Dame de la Croix et l’église.

Pour les ateliers (musique, gravure, illustration, écriture), il est vivement conseillé de s’inscrire à cette adresse :
contact@empreintes-d-artistes.net

Prgrammation complète et détaillée :
www.empreintes-d-artistes.net

BON FESTIVAL A TOUS !

Mot du maire en anglais

The arrival of summer and the beginning of the holidays marks the end of the first half of the year, a period which has been dominated by elections - Primaries, Presidential and Legislative.

Though the results will delight some and dismay others they are of great significance to us all. Voting is not only a right but a duty as we elect the men and women who will steer the course of the country both nationally and locally.

As your local elected representatives, we will be following the proposals of the new government carefully as they will affect our communities and communes through regional planning, territorial reforms, taxation and grants. Our future actions will be greatly influenced by this and the various guidelines for assistance to local authorities.

But as with a novel we turn to a new page and this time a more local one. From the end of June a new face that welcomes you to the Mairie. Odile, after 39 years of service to the commune as secretary has retired and she has been replaced by Elodie – a change in personnel that will result in a few changes in the operation of the Mairie - details in this issue.

During this summer period of holidays, festivities and meetings, where leisure and culture come close together we will see again the festival 'Empreintes d'artistes' from July 28th to August 13th – a festival which we hope will become of increasing cultural importance to Plelauff.

So I hope to meet you all at the inauguration of the above event on the 5th August to which you are all invited. Meanwhile I wish you all good health and happiness in the future.

B. ROHOU

Au bout du pont

La pose d'un défibrillateur est envisagée sur le secteur du Bout du pont. Un devis de 2370 € est parvenu en mairie.

RAPPEL : La baignade est interdite dans l'ensemble de l'écluse du Bout du pont. (Et pas seulement sous le panneau d'interdiction !)

Panneau d'informations touristiques

La conception de deux panneaux d'informations touristiques avait été décidée en conseil municipal à l'automne dernier.

Ces derniers mois la commission *communication* a travaillé sur ces panneaux. Quelles informations y faire figurer? Comment les agencer? Quels éléments patrimoniaux, plutôt que tels autres, mettre en valeur? Etc.

Ensuite la réalisation a été confiée à l'atelier PERIGRAPHE de Rostrenen.

Deux panneaux identiques ont été commandés.

Un a été posé début juillet sur l'aire de pique-nique en bas du bourg. Pour le deuxième son implantation définitive n'est pas encore décidée.

L'essentiel des informations utiles aux nombreux randonneurs qui arpentent le canal figure sur ces panneaux : Commerces, restaurants, commodités, patrimoine architectural et religieux, itinéraires de randonnées, etc.

Le coût de ces deux panneaux est de : 2200€

Les élections

Mots à placer : AFFICHES • BULLETIN • BUREAU • CAMPAGNE • CANDIDAT • CARTE • DEPOUILLEMENT • ELECTEURS • ELU • ISOLOIR • PRESIDENT • REGISTRE • TOURS • URNE • VOIX • VOTE

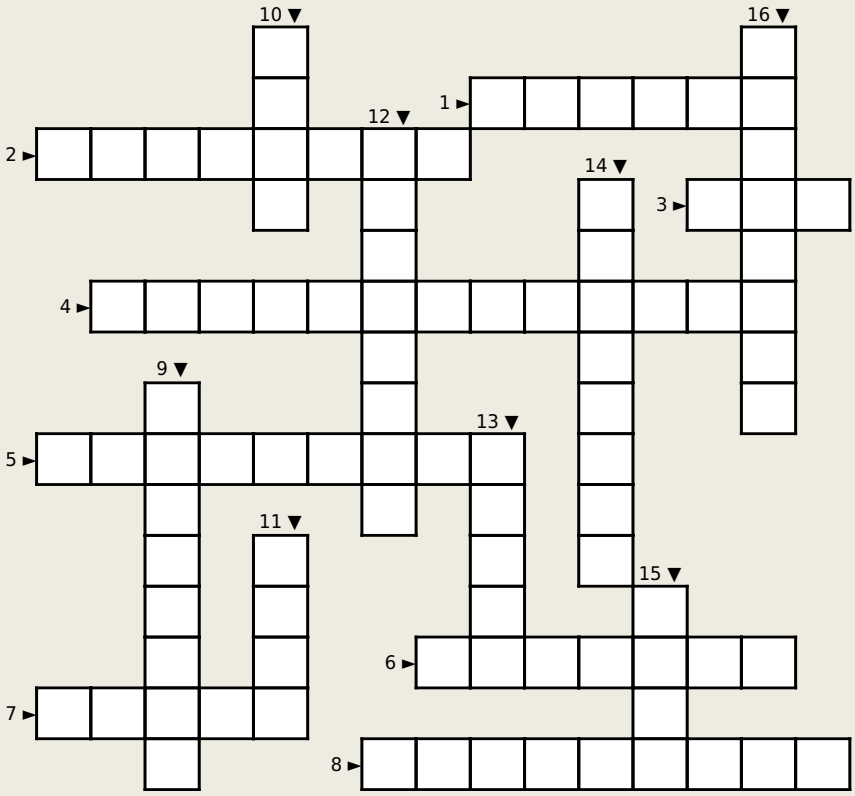

Horizontalement

1. L'endroit où l'on vote est un _____ de vote.
2. Chacun vote pour son _____ préféré.
3. Le candidat qui a reçu le plus de voix est ___.
4. Le _____ permet de savoir qui a obtenu le plus de voix.
5. Le _____ de la République est élu pour cinq ans.
6. On doit se rendre dans l'_____ pour faire son choix en secret.
7. Les personnes qui votent ont une _____ d'électeur.
8. Les _____ choisissent le président de la République.

Verticalement

9. Pour montrer qu'on a voté, on doit signer le _____ de vote.
10. Pendant le dépouillement, on compte le nombre de ____ pour chaque candidat.
11. Le bulletin de vote est déposé dans une ____.
12. Des _____ de tous les candidats sont installées sur des panneaux.
13. Les élections présidentielles se déroulent en deux _____.
14. Pendant la _____ électorale, les candidats présentent leur programme.
15. Quand on a 18 ans, on a le droit de ____.
16. On glisse le _____ de vote dans une enveloppe.

			6			1		
							6	5
				3	8	9	2	7
4			8		1		3	6
		8		4		2		
3	2		7		9			8
8	4	5	9	1				
1	3							
		6			2			

			7					
					2		5	1
				4	5	3	6	
3		6				5	8	4
		9	1	8	3	7		
2	7	8				9		3
	6	2	5	9				
5	8		3					
					1			